

DU et DIU - Médecine, maïeutique et sciences de la santé

Toxicologie médicale

Présentation

Vous pouvez d'ores et déjà trouver la liste des diplômes que nous proposons. Le détail des maquettes est en cours de mise en ligne progressive.

Nous attirons votre vigilance sur les formations dont l'intitulé est suivi de "sous réserve": ce sont de nouvelles formations, en cours d'autorisation officielle.

Cette année le Service de la formation permanente se renouvelle et met en place un nouveau système de gestion pour mieux accompagner les candidats et les candidates.

Pour ce faire un calendrier d'inscription, [disponible ici](#), a été mis en place.

Objectifs

Apporter une formation spécialisée et approfondie en toxicologie clinique et en toxicologie.

Les + de la formation

Cours : 4 semaines d'enseignement de 9h00 à 17h00. Les cours auront lieu dans la salle de cours de radiologie (porte 549) située au 5ème étage du Bâtiment 3 à la Faculté de Médecine de Strasbourg.

L'enseignement est organisé sous forme de séminaires. Les deux premiers (S1 et S2) sont communs aux options toxicologie clinique et toxicologie industrielle et environnementale. Les 3è et 4è séminaires sont spécifiques de l'option choisie : toxicologie industrielle et environnementale (S3) et/ou urgences toxicologiques (S4).

- 1) Tronc commun (S1) : semaine 28 novembre 2022
- 2) Semaine commune : Urgences/Toxicologie industrielle (S2) : semaine 30 janvier 2023
- 3) Option Toxicologie industrielle (S3) : semaine du 6 mars 2023
- 4) Option Urgences Toxicologiques (S4) : semaine du 27 mars 2023

Options possibles :

1. Urgences toxicologiques.
2. Toxicologie industrielle et environnementale.

Mémoire :

Après la réussite à l'écrit les candidats doivent présenter un mémoire qu'ils devront soutenir pour l'obtention définitive du diplôme. Les 3 exemplaires de Mémoire doivent être envoyés en lettre recommandée à l'Enseignant responsable.

Équipe pédagogique :

Pr Julie HELMS – PUPH, Responsable du DIU, CHRU de Strasbourg
 Dr Christine TOURNOUD – PH, CHRU de Nancy
 Dr Stéphanie KLEINLOGEL – PH, CHRU de Strasbourg
 Pr Maria GONZALEZ – PUPH, CHRU de Strasbourg

Contact(s) – Secrétariat du Responsable pédagogique :

Mme ELASRI – mariam.elasri@chru-strasbourg.fr
 Mme COELSCH – isabelle.coelsch@chru-strasbourg.fr

Critères de recrutement

La sélection des candidats est faite sur la base d'un dossier de candidature, à envoyer au responsable pédagogique de la formation (cf. onglet Contacts), contenant les éléments suivants :

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Français
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FI (Formation initiale) • FC (Formation continue)
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Droits de scolarité

TARIFS ANNUELS

Droits spécifiques au diplôme :

- Tarif normal : **150€ / option**
- En année de mémoire : **170€**

Auxquels s'ajoutent les [droits nationaux universitaires Master](#) définis par l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable pédagogique

- [Julie Helms](#)

Autres contacts

Secrétariat (mails) :

[DAHINDEN Céline](#)
[ELASRI Mariam](#)
[COELSCH Isabelle](#)

un niveau de langue C1 en français (utilisateur expérimenté, autonome)

une lettre de motivation

un curriculum vitae

une autorisation d'inscription à [télécharger sur notre site](#).

Candidater

Une autorisation d'inscription préalablement signée par le responsable pédagogique (cf. onglet Contacts) de la formation est demandée pour toute inscription.

Pour postuler à la formation, merci de suivre la procédure d'inscription décrite [sur notre site](#).

Prérequis obligatoires

Public concerné :

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre ;
- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant) ;
- Les titulaires du diplôme d'Etat en Pharmacie ou de Docteur en Pharmacie et les étrangers pourvus d'un diplôme de Pharmacien permettant d'exercer la Pharmacie dans leur pays d'origine ;
- Les résidents de médecine générale ;
- Les internes de spécialité, toutes options ;
- Les internes en pharmacie ;
- Les candidats étrangers inscrits à une AFS ou une AFSA.

Prérequis recommandés

Une autorisation d'inscription préalablement signée par le responsable pédagogique (cf. onglet Contacts) de la formation est demandée pour toute inscription.

Programme des enseignements

Toxicologie médicale